



DEL N° 035/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Novembre 2025

Date de convocation :

27/10/2025

Date d'affichage :

27/10/2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	13
Pouvoirs :	-
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2025 le 5 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel

Secrétaire de séance :

M. COURTECUISSÉ Charles

**Objet : PROPOSITION D'ADHESION DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT
SAMBRE AVESNOIS AU CDG59.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L452-20,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion

Vu le courrier de consultation adressé par le Président du CDG59 relative à la demande d'affiliation volontaire au CDG59 du Syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois,

Considérant qu'il revient au conseil municipal de se prononcer pour accepter ou refuser cette demande,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Informe :

Que suite au courrier en date du 03 octobre 2025, M. le Président du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, sollicite l'avis du Conseil Municipal sur la demande suivante :

L'affiliation au CDG59 du Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois qui sollicite son affiliation volontaire.

Que conformément à l'article L452-20 du code général de la fonction publique, la consultation des collectivités affiliées au CDG59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande.

Demande :

- Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur :
 - L'**adhésion** du Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois au CDG59.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Rends** un avis favorable ou défavorable sur l'adhésion du Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois au CDG59,

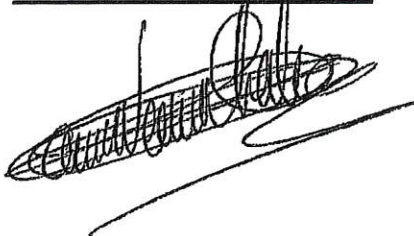
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Président du Centre de Gestion du Nord après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

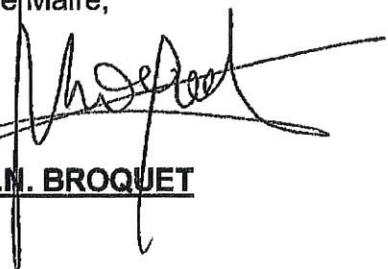
Le secrétaire de séance,

Le Maire,

COURTECUISSÉ Charles



J.N. BROQUET



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL0352025**
Objet : **DEL 035/2025 :PROPOSITION D'ADHESION DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SAMBRE AVESNOIS AU CDG59.**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2025-11-10 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique : 059-215905944-20251110-DEL0352025-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20251110-DEL0352025-DE-1-1_0.xml	text/xml	910 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL0352025.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20251110-DEL0352025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	336.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 novembre 2025 à 10h29min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 novembre 2025 à 10h29min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 novembre 2025 à 10h29min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 novembre 2025 à 10h29min38s	Reçu par le MI le 2025-11-10